- P. DEBRY donne lecture du texte suivant :
- P. DEBRY geeft lezing van de volgende tekst :

Lors du Conseil communal d'avril 2017, le Conseil a approuvé le placement par la Région de deux panneaux B23 au niveau du square Emile Vandervelde, permettant aux cyclistes de franchir les signaux lumineux en continuant tout droit.

Lors de la discussion, l'échevine de la mobilité a déclaré « qu'il s'agit des deux premiers panneaux d'une série à venir ».

Pourrais-je savoir quel sont les autres carrefours de la série annoncée et quel est l'état d'avancement du dossier, en différenciant les feux gérés par la Région et les huit systèmes de feux de circulation encore gérés par la commune ?

Lors de ce même conseil communal, j'avais suggéré de placer de tels panneaux place Bizet, afin de permettre aux cyclistes de franchir les feux lorsqu'ils viennent de La Roue et s'engagent dans la rue Henry Deleers. L'échevine me répondit qu'elle allait demander l'analyse de la faisabilité par le service concerné. Pourrais-je connaître le résultat de l'analyse ?

Madame l'Echevine CARLIER explique que les deux panneaux en question ont été placés ce matin même au square Vandervelde par le service « mobilité » de la Région de Bruxelles-Capitale. En ce qui concerne la demande pour la place Bizet, elle a demandé une analyse. Réponse lui a été donnée comme quoi il n'y a pas de piste cyclable ou d'amorce de piste cyclable sur les rues perpendiculaires à la chaussée de Mons, à la place Bizet, et que dès lors ce n'est actuellement pas possible d'en placer. Mais toutefois, la prochaine commission de mobilité va examiner l'opportunité de placer des pistes cyclables dans les rues perpendiculaires. On pourrait alors envisager d'y placer un panneau B22. Elle fournira par écrit à P. DEBRY la liste des quarante panneaux existants.

P. DEBRY souhaite qu'il y ait, à la place Bizet, un panneau permettant de continuer tout droit. Il ne voit pas l'importance d'avoir des pistes cyclables à gauche et à droite de la chaussée, sachant qu'au square Emile Vandervelde aussi le Région a demandé de mettre des panneaux permettant d'aller tout droit. On ne s'occupe pas de savoir ce qui se passe dans les rues latérales. Il ne comprend donc pas la réponse donnée par Madame l'Echevine CARLIER.

Madame l'Echevine CARLIER répond qu'il s'agit de l'avis de la police, conjointement à la Conseillère en mobilité.